

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle](#)[Collection 1629 - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - Cardin Besongne](#)[Item 1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)[Fichier 1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent](#)

1629 - Cardin Besongne - Trésor de la pratique judiciaire civile et criminelle - UGent

Auteurs : A. F.

de France. 169
car puis que le pouvoir & l'exten-
sion de la Jurisdiction confi-
ste en l'exécution *argum. l. fin. n. 10.*
D. de off. cui mand. off. l. 1. n. 10.
réflect. Et du dire de Cicéron, *quidam*
que *conferis officium nihil frere* *non*
dammato offert prater ruborem, d'au-
tant que tel Magistrat n'auoit
que charge publique, *non honore*
et imperio sed sine iurisdictione, ain-
si qu'a remarqué Bodin en sa Re-
publique, qu'il n'auoit point d'ex-
écution : Il s'en suit doncques que
les luges qui n'auoyent point de *potestas*
Jurisdiction, n'auoient aussi point
d'exécution : comme les delegués
qui n'auoyent point de Juridi-
ction propre, mais commis, au-
si ne pouuoient-ils excuser. La
Diss. p. D. de re iudic. Aussi l'eloy
ent-ils *pedantibus*, qui *talem su-*
ditionem habebant qua fentili dice-

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent

LangueFrançais

SourceGent (Be), Universiteits Bibliotheek Gent, BIB.JUR.004232

Format (largeur x format)8°

CouvertureParis

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/UGent

Informations sur le fichier

Nom original : 1629 Trésor de la pratique judiciaire-182.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.14 Mo

Dimensions : 842 x 1296 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 03/03/2019 Dernière modification le 29/07/2024